

Un léger recul de l'emploi dans les transports



Après trois ans de stabilité, la Picardie a perdu 600 emplois en 2013 dans le secteur des transports et de l'entreposage. Les immatriculations sont en baisse pour les véhicules utilitaires comme pour les voitures particulières. En revanche, le tonnage des marchandises transportées remonte. La progression du nombre de passagers de l'aéroport de Beauvais-Tillé ralentit.

Comptant près de 35 500 salariés, le secteur des transports et de l'entreposage représente 10% des emplois du secteur marchand non agricole en Picardie. Il a perdu 600 emplois en 2013, alors que les effectifs s'étaient stabilisés entre 2009 et 2012. Dans la région, 230 entreprises ont été créées dans le transport et entreposage en 2013 pendant qu'une cinquantaine déposaient le bilan.

Remontée du tonnage de marchandises transportées sur route

Après la dégradation observée en 2012, les flux de transports de marchandises sur les routes de la région reprennent en 2013. En tonnes-kilomètres, les entrées dans la région ont progressé de 5%, les sorties de 9%, et les marchandises chargées et déchargées à l'intérieur de la région de 12%. Il ne s'agit que du transport effectué sur le territoire national, à l'exclusion de la Corse.

A contrario de cette hausse du tonnage de marchandises transportées, le marché français des véhicules utilitaires légers est en repli de 8% en 2013 par rapport à 2012, et celui des poids lourds de 9%. En Picardie, les immatriculations de ces véhicules utilitaires sont surtout en baisse dans l'Oise, où les chiffres sont difficiles à appréhender car une grande partie des immatriculations y sont le fait d'entreprises de location de véhicules.

Baisse des immatriculations de voitures particulières

En 2012, la fonction transports a représenté 14% des dépenses de consommation des ménages français. La majeure partie (84%) de ce budget est dévolue à l'achat et aux dépenses d'utilisation de véhicules. On dénombre aujourd'hui une voiture particulière pour deux habitants, contre une pour trois au début des années 80.

Le transport des marchandises

En France, le transport de marchandises s'effectue majoritairement par la route : la part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises, hors transit, ne représentait en 2010 que 18% des tonnes-kilomètres transportées¹ en France métropolitaine et 14% en Picardie. Le transport de marchandises par route continue de progresser, alors que l'objectif de la loi Grenelle de 2009 est d'amener la part modale du non-routier et du non-aérien à 25% en 2022. Le transport ferroviaire et fluvial s'est fortement réduit entre 2000 et 2005, en lien avec la modification du tissu productif français : tertiarisation de l'économie et recul de l'industrie, en particulier de l'industrie extractive et de la sidérurgie. La baisse a ainsi été particulièrement importante en Lorraine et Haute-Normandie, régions où le rail occupait une part importante. Elle s'observe également, avec moins d'ampleur toutefois, pour le fluvial, dans certaines régions touchées par des baisses de l'activité industrielle (Lorraine, Picardie, Champagne-Ardenne).

En 2013, les immatriculations de voitures particulières neuves sont en retrait par rapport à 2012 dans les trois départements picards. Les trois-quarts des immatriculations enregistrées en 2013 en Picardie l'ont été dans l'Oise : cette disproportion s'explique comme indiqué précédemment par la surreprésentation des voitures achetées par des entreprises de location. En France, le nombre d'immatriculations de voitures neuves est descendu à son plus bas niveau depuis 15 ans, conséquence de l'arrêt du soutien au marché par la prime à la casse. Une baisse analogue avait été enregistrée en 1998, avec la fin du fort équipement des ménages et de la mesure dite « Juppé ».

En France, en 2011, 84% du transport intérieur terrestre de voyageurs s'est accompli en voiture, 11% par le train et 5% par autobus ou autocars. Pour les déplacements domicile-travail en particulier, les Picards sont aussi plus nombreux à déclarer utiliser la voiture qu'en moyenne de Province. En 2010, les trois-quarts des Picards déclarent dans le cadre du recensement de la population effectuer leurs déplacements domicile-travail en voiture, 6% prendre les transports en commun et 19% utiliser un autre moyen de locomotion (marche à pied ou vélo par exemple).

L'aéroport de Beauvais-Tillé, au 9^e rang des aéroports français

En 2011, les Français de plus de 15 ans ont effectué en moyenne 3,2 voyages personnels de longue distance (plus de cent kilomètres du domicile) avec nuitée. La voiture reste le mode de transport privilégié des personnes résidant en métropole pour effectuer un voyage à plus de 100 kilomètres de leur domicile (68% en 2011) mais la part de l'avion (9%), et dans une moindre mesure celle du train (18%), continuent de s'accroître à ses dépens. En outre, le nombre de voyages pour motif personnel à l'étranger progresse.

Spécialisé dans les vols internationaux à bas coût, l'aéroport de Beauvais-Tillé profite bien de cet essor : avec près de 4 millions de passagers transportés en 2013, il se place au 9^e rang des aéroports français. Au cours des cinq dernières années, son attraction a progressé en moyenne de 11% l'an. Elle faiblit en 2013 avec un nombre de passagers en augmentation de 2,3 % par rapport à 2012, croissance proche de celle de l'ensemble des aéroports français. Le trafic à bas coût représente en 2013 un peu moins du quart du trafic métropolitain et un peu plus du tiers du trafic provincial. Il continue de croître sensiblement. ■

¹Nombre de tonnes chargées multiplié par la distance sur laquelle elles sont transportées